

Avril 2021



## L'ACTU D'OPALIM

### Assemblée Générale de votre Association OPALIM

**Vendredi 7 mai 2020 à partir de 10h**

**Salle de conférence du Crédit Agricole, Avenue d'Auvergne - 23000 GUERET**

Nous comptons sur votre présence afin de nous faire part de vos attentes et de vos besoins pour l'avenir d'OPALIM.

Cette AG, particulière à cause de la crise sanitaire et celle que traverse l'élevage allaitant, sera un lieu où la parole vous sera donnée, vous à qui appartient l'association.

### PCAE : 80 millions d'Euros d'aide débloqués pour les filières d'élevage

De nouvelles conditions pour un PCAE. Il était attendu depuis le début d'année, nous connaissons enfin les modalités du nouveau PCAE pour la modernisation des bâtiments d'élevage.

Cet appel à projet d'un an intègre des financements du Plan de Relance pour des projets spécifiques au bien-être animal et à la biosécurité.

Le taux de financement de base est de 40% avec une bonification de 10% pour les exploitants en zone de Montagne. Le plancher des dépenses est de 7 000 € et le plafond à 100 000 € avec une bonification de 15 000€ pour les jeunes installés et/ ou 10 000€ pour les exploitants en bio ou avec une certification HVE3. La transparence GAEC s'applique.

**Les dates limites connues de dépôt de dossier sont le 30 juin et le 30 septembre**

**Attention, seules les exploitations ayant déjà soldé leur précédent dossier PCAE ou l'ayant abandonné avant le 31/12/2020 pourront déposer un nouveau dossier.**

Un système de points est mis en place pour déterminer les dossiers ultra prioritaires (70 points). Les autres dossiers seront instruits en fin de période.

Pour obtenir ces 70 points il faudra soit :

- Projet ayant au moins 50% des dépenses ciblées sur les améliorations bien-être animal et biosécurité
- Etre en Agriculture Biologique
- Avoir ou mettre en place une contention et un quai de chargement adapté (selon la feuille de route NeoTerra) et être le Label Rouge
- D'autres combinaisons de critères sont possibles

**Les techniciens d'OPALIM sont à votre écoute pour le montage du dossier ou pour toute question sur votre projet.**

## Cotations matières 1ères

*Elles n'incluent pas les frais de transport*

Départ		
La Pallice (17) ou Bordeaux (33)	Tourteau de colza	303 €
	Tourteau de soja	414 €
	Tourteau de soja non OGM	SD
	Blé	215 €
	Maïs	219 €

Les cotations sont un outil pour se rendre compte du prix des matières premières. Les frais de transport sont à rajouter.

**Si intéressés par l'achat en direct, contactez le 05.87.50.42.30**

## OPALIM À VOTRE SERVICE

### Bon diagnostic Carbone : Une aide disponible aux Jeunes Installés

Dans le cadre de France Relance, une aide est apportée aux installés depuis moins de 5 ans souhaitant faire réaliser le diagnostic Carbone de leur ferme.

En effet, la connaissance de ses niveaux d'émissions et de stockage de Carbone permet de mettre en place un plan d'action dont l'objectif est de diminuer l'impact environnemental de l'élevage bovin.

OPALIM est accréditée par le Ministère de l'Agriculture pour vous accompagner dans cette démarche.

**Si vous êtes intéressé, contactez-nous au 05.87.50.42.30**



## Opération écornage !



L'écornage des bovins limite le risque de blessures entre les animaux, facilite le passage des animaux aux cornadis et/ou couloir de contention et permet une sécurité supplémentaire pour l'éleveur lors des manipulations. Pour limiter au maximum le stress et ainsi respecter au mieux le Bien-Être Animal, il est recommandé de réaliser l'écornage sur des jeunes animaux jusqu'à 1 mois d'âge.

Pour le réaliser dans les meilleures conditions, du matériel spécifique vous est proposé à OPALIM.

**Contactez votre Technicien de secteur pour plus d'information.**